



Mettre en œuvre un programme de prévention adapté auprès d'une population prédiabétique (qui présente donc un risque de développer un diabète) par une équipe pluridisciplinaire au sein de centres de santé et de maisons de santé volontaires



Porteur du projet :

Fédération Nationale de la Mutualité Française

Partenaires:

Centres de santé mutualistes en Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Île-de-France



Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Île-de-France



Durée: 3 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) : 124,9 K€



140 patients



Paru dans le Journal officiel du 27/12/2020



Financement complémentaire : forfait à la séquence de soins par patient pour 24 mois

